

**Résultats des recherches de HAP sur revêtements et couches de chaussée
211002.1 – LE BARCARES – SITE DES DOSSES**

ETABLI EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL LE 23/12/2021

Objet

Un repérage de caractérisation des déchets avec le dosage des hydrocarbures aromatiques polycyclique (HAP) a été mené conformément à la NF EN 15527 d'octobre 2008.

Bien objet de la mission :

Ces résultats de recherches de HAP sont issus des prélèvements sur voirie ayant fait l'objet d'un rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux ayant pour référence :

**RAPPORT DE REPERAGE AMIANTE / REVETEMENTS ET COUCHES DE CHAUSSEES EN MATERIAUX BITUMINEUX – OUVRAGES DIVERS
211002 LE BARCARES – SITE DES DOSSES
ETABLI EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL LE 23/12/2021**

Désignation de l'opérateur de repérage

Nom : Benjamin DIAZ
Email : adbtp@diagamiente.fr



SAS Amiante Diagnostic BTP
ZAC Croix Sud
11100 NARBONNE
07.68.80.76.37
adbtp@diagamiente.fr
SIRET : 810 951 384 00041 - APE : 7112B

Sommaire

1. Plans de localisation des prélèvements.....3
2. Tableau récapitulatif des résultats6
3. Attestation d'assurance.....7
4. Annexes..... 10

Croquis de repérage des prélèvements et sondages ayant fait suite aux investigations et inspections visuelle – Planche 1 - Aéroport



Croquis de repérage des prélèvements et sondages ayant fait suite aux investigations et inspections visuelle – Planche 2 - Karting

Légende

- 📌 Implantation prélèvements et sondages
- 🟩 Périmètre des investigations



Sans échelle

Résultats des recherches de HAP sur revêtements et couches de chaussées

Croquis de repérage des prélèvements et sondages ayant fait suite aux investigations et inspections visuelle – Planche 3 – Maison témoin



2. Tableau récapitulatif des résultats

	Somme des 16 HAP	Localisation des zones	Date prélèvements
P1	< 0,50 mg/kg	Site des Dosses - Aérodrome - La totalité de la piste d'atterrissage	05/11/2021
P3	< 0,50 mg/kg	Site des Dosses - Aérodrome - La totalité des accès et de la zone de stationnement des avions de la piste d'atterrissage	05/11/2021
P4	< 0,50 mg/kg	Site des Dosses - Karting - La totalité de la piste de karting	05/11/2021

3. Attestation d'assurance

COURTIER
VD ASSOCIES
81 BOULEVARD PIERRE PREMIER
33110 LE BOUSCAT
☎ **05 56 30 95 75**
📠 **08 97 50 56 06**
✉ contact@vdassocies.fr



Assurance et Banque

N°ORIAS **13 010 220 (VD ASSOCIES)**
Site ORIAS www.orias.fr

AMIANTE DIAGNOSTIC BTP
A D BTP
Zac Croix Sud
55 Rue Joseph Cugnot
11100 Narbonne

Votre contrat

Responsabilité Civile Prestataire
Souscrit le **01/01/2020**

Vos références

Contrat
10462982404
Client
668727520

Date du courrier
04 janvier 2021

Votre attestation Responsabilité Civile Prestataire

AXA France IARD atteste que :
AMIANTE DIAGNOSTIC BTP

Est titulaire du contrat d'assurance n° **10462982404** ayant pris effet le **01/01/2020**.
Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS OBLIGATOIRES, REALISES DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER TECHNIQUE IMMOBILIER ET/ OU AUTRES DIAGNOSTICS ET MISSIONS REALISES EN DEHORS DU DOSSIER TECHNIQUE,

TELS QUE FIGURANT DANS LA LISTE LIMITATIVE CI-DESSOUS :

AMIANTE :

ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU LABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE

DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE

DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES

CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE)

CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX (PLOMB - AMIANTE)

AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 €. 722 057 460 R.C.S. PARIS. TVA intracommunautaire n° FR 14 22 057 460 - Entreprises régies par le Code des Assurances. Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances

1/3

Vos références

Contrat
10462982404
Client
668727520

REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION

DIAGNOSTIC ET PRELEVEMENTS HAP

REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES

REPERAGES AVANT TRAVAUX SUR DES CANALISATIONS ENTERREES PRESENTENT SUR LE DOMAINE PUBLIC ET ACCESSIBLES DEPUIS DES OUVRAGES DE VISITE TELS QUE REGARD, CHAMBRE, ETC.

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.

La présente attestation est valable du **01/01/2021** au **01/01/2022** et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Guillaume Borie
Directeur Général Délégué



AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 €. 722 057 460 R.C.S. PARIS. TVA intracommunautaire n° FR 14 22 057 460 • AXA France Vie. S.A. au capital de 487 725 073.50 €. 310 499 959 R.C.S Paris. TVA intracommunautaire n° FR 62 310 499 559 • AXA Assurances IARD Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers Siren 775 699 309. TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309 • AXA Assurances Vie Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes. Siren 353 457 245 - TVA intracommunautaire n° FR 48 353 457 245 • Sièges sociaux : 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre cedex • Entreprises régies par le Code des Assurances. Opérations d'assurances exonérées de TVA – art. 261-C CGI – sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances

2/3

Résultats des recherches de HAP sur revêtements et couches de chaussures

Vos références

Contrat
10462982404
Client
668727520

Nature des garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe "autres garanties" ci-après)	9 000 000 € par année d'assurance
Dont : Dommages corporels	9 000 000 € par année d'assurance
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	1 200 000 € par année d'assurance

Autres garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus)(article 3.1 des conditions générales)	750 000 € par année d'assurance
Responsabilité civile professionnelle (tous dommages confondus)	600 000 € par année d'assurance
Dommages immatériels non consécutifs autres que ceux visés par l'obligation d'assurance (article 3.2 des conditions générales)	150 000 € par année d'assurance
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	150 000 € par sinistre
Reconstitution de documents/ médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	30 000 € par sinistre

C.G. : Conditions Générales du contrat.

AXA France IARD, S.A. au capital de 214 799 030 €, 722 057 460 R.C.S. PARIS, TVA intracommunautaire n° FR 14 22 057 460 • AXA France Vie, S.A. au capital de 487 725 073,50 €, 310 499 959 R.C.S Paris, TVA intracommunautaire n° FR 62 310 499 559 • AXA Assurances IARD Mutuelle, Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers Siren 775 699 309, TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309 • AXA Assurances Vie Mutuelle, Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes, Siren 353 457 245 - TVA intracommunautaire n° FR 48 353 457 245 - Sièges sociaux : 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre cedex • Entreprises régies par le Code des Assurances. Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances

3/3

4. Annexes

Sommaire des annexes

- Rapport d'analyses de recherches des HAP.



**EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT
FRANCE SAS**

**EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT SUD SAS**
Résultats Analyses
75C Avenue de Pascalet
30310 VERGEZE

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 21E248807

Version du : 01/12/2021

N° de rapport d'analyse : AR-21-LK-273647-01

Date de réception technique : 27/11/2021

Première date de réception physique : 27/11/2021

Référence Dossier :

Référence Commande : EUFRVE500006865

Coordinateur de Projets Clients : Caroline Eber / CarolineEber@eurofins.com / +336 0861 1944

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Matériaux routiers	(ROU)	21KE028642-001 - P1 / Site des Dosses - Aéroport / Revêtement de chaussée en matériaux bitumineux
002	Matériaux routiers	(ROU)	21KE028642-002 - P3 / Site des Dosses - Aéroport / Revêtement de chaussée en matériaux bitumineux
003	Matériaux routiers	(ROU)	21KE028642-003 - P4 / Site des Dosses - Karting / Revêtement de chaussée en matériaux bitumineux

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971





EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT
FRANCE SAS

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 21E248807

Version du : 01/12/2021

N° de rapport d'analyse : AR-21-LK-273647-01

Date de réception technique : 27/11/2021

Première date de réception physique : 27/11/2021

Référence Dossier :

Référence Commande : EUFRVE500006865

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

001	002	003
21KE028642	21KE028642	21KE028642
-001	-002	-003
ROU	ROU	ROU
29/11/2021	29/11/2021	29/11/2021
13.3°C	13.3°C	13.3°C

Préparation Physico-Chimique

LS6XB : Prétraitement de l'échantillon

Concassage	* Fait	* Fait	* Fait
Homogénéisation	* Fait	* Fait	* Fait

Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAPs)

LSQA7 : HAPs 16 composés - délai Express

Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Fluoranthène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Benzo(ghi)Pérylène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Chrysène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Acénaphène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Naphtalène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Phénanthrène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Benzo(a)pyrène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Pyrène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Anthracène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Acénaphthylène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Benzo-(a)-anthracène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Fluorène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Somme des HAP	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50

D : détecté / ND : non détecté

z2 ou (2) : zone de contrôle des supports

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/ev
SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971





EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT
FRANCE SAS

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 21E248807

Version du : 01/12/2021

N° de rapport d'analyse : AR-21-LK-273647-01

Date de réception technique : 27/11/2021

Première date de réception physique : 27/11/2021

Référence Dossier :

Référence Commande : EUFRVE500006865

Gilles Lacroix

Chef d'Equipe Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée en observation. L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec $k = 2$) sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de vérification dans le domaine de l'environnement – Détail disponible sur demande

Le résultat d'une somme de paramètres est soumis à une méthodologie spécifique développée par notre laboratoire. Celle-ci peut dépendre de la LQ réglementaire du ou des paramètres sommés. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre chargé d'affaires ou votre coordinateur de projet client.

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971





**EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT
FRANCE SAS**

Annexe technique

Dossier N° :21E248807

N° de rapport d'analyse : AR-21-LK-273647-01

Emetteur :

Commande EOL :

Nom projet :

Référence commande : EUFRVE500006865

Matériaux routiers

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
LS6XB	Prétraitement de l'échantillon Concassage Homogénéisation	Broyage [Broyage et homogénéisation] - NF EN 15002			Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LSQA7	HAPs 16 composés - délai Express Dibenzo(a,h)anthracène Benzo(k)fluoranthène Fluoranthène Benzo(ghi)Pérylène Chrysène Acénaphthène Naphthalène Phénanthrène Benzo(a)pyrène Pyrène Anthracène Indeno (1,2,3-cd) Pyrène Acénaphthylène Benzo(b)fluoranthène Benzo(a)-anthracène Fluorène Somme des HAP	GC/MS/MS [Extraction Hexane / Acétone] - NF EN 14346 norme abrogée - NF EN 15527	0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5	mg/kg M.S. mg/kg M.S.	

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971



**EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT
FRANCE SAS**

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flacons des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 21E248807

N° de rapport d'analyse : AR-21-LK-273647-01

Emetteur :

Commande EOL :

Nom projet :

Référence commande : EUFRVE500006865

Matériaux routiers

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
001	21KE028642-001		27/11/2021	27/11/2021		
002	21KE028642-002		27/11/2021	27/11/2021		
003	21KE028642-003		27/11/2021	27/11/2021		

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.

Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.